

■ **Teksa SA**, à Carrouge (VD), CH-550-1045975-0, installations électriques et télécommunications (FOSC du 22.10.2007, p. 16/4164592). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois du 5 juin 2008, la société a été déclarée en faillite avec effet à partir du 5 juin 2008, à 15 heures. La raison de commerce devient: **Teksa SA en liquidation**.
Registre journalier no 8074 du 02.07.2008
(04563998 / CH-550.1.045.975-0)